

*Le monde est beau*



# Forfait croisière sur le Norwegian Epic

Croisière au départ de  
Barcelone, Espagne  
Départs de Montréal



## Bienvenue aux croisières Style Libre!®

**7 JOURS** CROISIÈRE EN MÉDITERRANÉE

Barcelone, en mer, Livourne, Rome, Naples, en mer, Palma de Majorque, Barcelone

LE FORFAIT COMPREND : VOL DE MONTRÉAL, CROISIÈRE ET TRANSFERTS

# 1599 \$

CABINE INTÉRIEURE CAT. IA

10 SEPTEMBRE

### Des vacances sans limites... voici les croisières Style Libre®

- Portez des tenues de soirée ou des vêtements confortables
- Dormez ou profitez du lever du soleil sur votre balcon privé
- Profitez de divertissements jamais vus en mer
- Mangez à des endroits différents chaque jour, selon votre propre horaire

À bord ou sur terre, vous pouvez faire autant ou très peu, comme vous voulez. Des centaines de choix, voilà les croisières Style Libre, seulement avec Norwegian Cruise Line.



**NCL NORWEGIAN**  
CRUISE LINE®

*Club*

*Option Plus*

**Départs de Montréal.** Prix par personne en occupation double incluant les taxes et frais applicables. Valides pour les nouvelles réservations individuelles effectuées à compter du 20 août 2011, sous réserve de disponibilité. Prix basés sur le programme de tarifs spéciaux de Vacances Transat et de Norwegian Epic et ne peuvent être combinés avec une autre promotion, à moins d'indication contraire. En cas de disparité entre ce feuillet et les prix en système, ces derniers ont priorité. Enregistrement du navire : Bahamas. Norwegian Cruise Line se réserve le droit de réinstaurer la surcharge de carburant pour tous les passagers si le prix du pétrole brut dépasse 65 \$ US le baril selon le NYMEX (New York Mercantile Exchange Index). Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Croisières 2010-2012 de Vacances Transat. Vacances Transat est une division de Transat Tours Canada inc. et est titulaire d'un permis du Québec (n° 825121). Ses bureaux sont situés au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 500, Montréal (Québec) H2X 4C2 // 19 août 2011.

Prix excluant le 3,50\$/1000\$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.